



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21369>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-21369**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Toulon

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21830137200015

**Ville :** Toulon

**Code postal :** 83056

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 83

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1414156>

**Identifiant interne de la consultation :** 24AT-DCP-0271-H

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction de la Commande Publique

**Numéro de téléphone du contact :** +33 494363240

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Se reporter à l'article 5.1 du Règlement de la consultation. La production des documents et informations cités ci-dessous ne sera exigée que du candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché : une déclaration sur l'honneur (Art 39-II de la loi 2016-1961 du 9/12/2016) - certificats délivrés par les administrations et organismes fiscaux et sociaux compétents - le cas échéant, le candidat produit en outre les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail, la production du numéro unique d'identification, un extrait D1 ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative

compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat, attestant de l'absence de cas d'exclusion - copie du ou des jugements prononcés (candidat en redressement judiciaire). Les candidats peuvent remettre ces éléments au stade du dépôt de leur pli

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Pour la présentation de leur candidature, les opérateurs économiques peuvent utiliser : Soit, les formulaires Dc1 (ou lettre de candidature) et Dc2 joints au présent Dossier de Consultation ; Soit, le Document Unique de Marché Européen. \*Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ; \*déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année ; \*Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 28/03/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Autorisée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Non

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Marché à procédure adaptée en vue de la réalisation des travaux de réfection du stade des « Lices » à Toulon

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45112500

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le présent marché concerne les travaux de réfection du Stade des « LICES ». Les travaux consistent en la réfection du terrain synthétique : \* A la dépose et au recyclage du gazon synthétique existant, \* Au terrassement des sols et au drainage, \* A la pose d'un gazon synthétique Football de dernière génération à charge de sable et de liège avec tracé blanc pour le foot à 11 et le tracé bleu pour le football à 8

**Lieu principal d'exécution du marché** : Avenue de la République 83056 - Toulon

**Durée du marché (en mois)** : 2

**Valeur estimée (H.T.)** : 489300 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'Acheteur. Il est précisé que l'Acheteur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. L'estimation est annoncée en euros HT pour la durée totale du marché soit 8 semaines. Les travaux faisant l'objet du marché sont réglés : par application aux quantités réellement exécutées, après constats contradictoires, des prix unitaires et forfaitaires dont le libellé est donné dans le Bordereau des Prix Unitaires et Forfaitaires contractuel. Le présent marché fait l'objet d'une clause d'insertion

sociale (article 1.1.7 du CCAP). Une retenue de garantie est fixée à hauteur de 5 % au sein de l'article 4.1 du CCAP. Une avance de 5 % est prévue à l'article 4.2 du CCAP. Une clause de réexamen est inscrite à l'article 9 du CCAP. Une obligation d'assurance décennale est inscrite à l'article 5.3 du RC. Le marché sera attribué sur la base des critères ci-dessous, dont le détail est donné dans le règlement de la consultation : - le critère Prix noté sur 12 points ; - le critère Valeur Technique noté sur 08 points. Les procédures de recours sont inscrites à l'article 8 du RC. Les date et heure mentionnées pour l'ouverture des offres sont indiquées à titre prévisionnel et pourront être modifiées sans préavis. Les séances ne sont pas publiques

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2024**